

EXPERTISES CIRCUITS MOTO FFM

Nous constatons que plusieurs de ces demandes concernent toujours des circuits dont l'homologation arrive à échéance dans les semaines, voir les jours à venir.

Les délais restreints obligent les experts sécurité de la FFM à modifier leurs plannings qui sont fixés plusieurs mois à l'avance en fonction des dates de fin d'homologation et ne permettent pas aux gestionnaires des circuits de réaliser sereinement les aménagements demandés.

Dans l'intérêt des clubs, nous vous invitons à anticiper au maximum ces demandes et à nous les transmettre à minima 6 mois avant l'échéance de l'homologation, faute de quoi nous pourrions être amenés à ne pas programmer la visite de ces circuits avant plusieurs semaines pour ne pas désorganiser les plannings des agents techniciens de la FFM établis de longue date.

Comptant sur votre précieuse collaboration.